

FORMATION DE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS

Nom de l'établissement employeur :

Prénom et nom du responsable :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Courriel : @

Coordonnées de l'agent :

Formation ouverte à tous sans condition.

- ✓ ASH exerçant leurs fonctions en EHPAD, SAAD ou établissement de santé, public ou privé :
 - Personnel en poste en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD public ou privé)
 - Personnel en poste en service d'aide à la personne au domicile (SAAD public ou privé)
 - Personnel en poste en établissement de santé (public ou privé) dans des unités de soins pour personnes âgées type USLD
- ✓ Demandeur d'emploi identifiés par les services de Pôle emploi

Madame

Monsieur

NOM de naissance :NOM d'usage :

Prénom : Autres prénoms :

Né(e) le :/...../..... Département de naissance :

Commune ou pays de naissance : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Courriel : @

Session 70 heures : * les 4,5,6,7,8 novembre 2024 *12,13,14,15 novembre 2024 *le 16 décembre 2024

Fiche d'inscription à retourner avant le 28 octobre 2024 avec la copie de la carte d'identité de l'agent.
Une attestation de suivi des quatre modules de formation (70h) sera délivrée aux participants concernés.

Financement : Vous pouvez vous rapprocher de votre OPCO et/ou de l'ANFH. Formation à 875 euros.

Vous vous engagez à prendre en charge les frais de formation s'élevant à 875 euros.

Date :

Signature et cachet de l'employeur



Objet de la formation :

Mettre en place une formation courte, destinée au personnel en poste dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), les établissements de santé, pour assurer en toute sécurité l'accompagnement des personnes âgées sur des missions habituellement dévolues aux aides-soignants (soins d'hygiène et de confort, alimentation, élimination, sommeil, approche relationnelle) sous la responsabilité du personnel d'encadrement et en collaboration avec l'ensemble des soignants.

Cette formation est également accessible, sous conditions, aux demandeurs d'emploi souhaitant exercer dans ces secteurs.

Durée de la formation :

- 10 jours ou 70 heures de formation en présentiel réalisés en deux ou trois séquences maximum le dernier jour de formation devant être réalisé à distance des précédentes séquences sous forme de retours d'expérience d'une journée (ou 7h).
- 3 jours ou 21h de formation supplémentaire sont proposés aux demandeurs d'emploi pour leur permettre d'appréhender le milieu professionnel du soin.

Formation modulaire qui permet une construction adaptée aux profils des bénéficiaires.

Objectif de la formation :

Apporter les connaissances de base indispensables pour permettre à ces personnels de participer aux soins de confort et de bien-être de la personne âgée sous la supervision d'un aide-soignant.

Contenus de formation :

Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)

Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée.

Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés).

Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile.

Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)

La posture professionnelle (bienveillance, empathie)

L'observation de la personne

La relation avec la personne avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie

La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe

Organisation du travail en équipe

L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/ comportement professionnel.

Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)

La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19
Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage des mains
La prévention des chutes.

Module 4 : Aider à la réalisation des soins auprès d'une personne âgée (21 h)

Préalables aux soins : critères de qualité de soin ;
Respect/intimité dans les soins ;
Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne ;
Ergonomie : gestes et postures ; La transmission des informations.

Module A : Découverte du milieu professionnel du soin à la personne (à destination **uniquement** des demandeurs d'emploi) (21h)

A positionner en amont des modules 1 à 4.
La personne, ses besoins fondamentaux. Autonomie et droits des patients.
La santé, notions de santé publique.
Fonctionnement des établissements de santé et médico-sociaux.
Le soin, prendre soin, l'accompagnement, le rôle de soignant. L'équipe de soins, la responsabilité des différents professionnels de santé, organisation de l'activité.